

Zones correspondantes du PLU

UA - Cœur du village d'Allex, forte densité.
 UAa - Sous-secteur dans lequel la densité du tissu urbain est maîtrisée
 UAar - Sous-secteur concerné par l'aléa inondation par ruissellement et remontée de nappe

UB - Premières extensions urbaines en continuité du village d'Allex, densité moyenne
 UBa - Sous-secteur rue des Ramiers concerné par une OAP
 UBb - Sous-secteur concerné par l'aléa inondation par ruissellement et remontée de nappe

UC - Extensions pavillonnaires périphériques d'Allex, densité moyenne
 UCa - Sous-secteur dans lequel les commerces sont autorisés
 UCb - Sous-secteur concerné par l'aléa inondation par ruissellement et remontée de nappe
 UCc - Sous-secteur à l'est du village concerné par une OAP

UD - Tissu pavillonnaire dit d'Allex, partiellement desservi en réseaux publics, faible densité
 UDa - Sous-secteur tissu résidentiel desservi en assainissement collectif public
 UDb - Sous-secteur tissu résidentiel en assainissement autonome
 UDc - UDd - Sous-secteurs soumis au risque de glissement de terrain (deux types d'aléas)

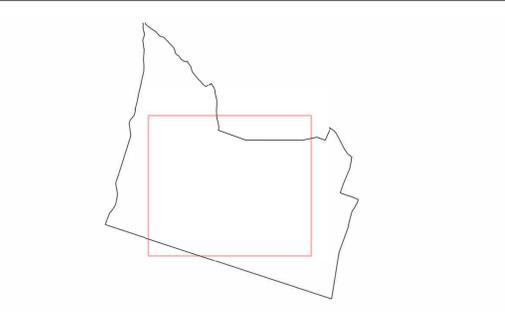
UE - Secteurs à vocation d'équipements publics ou d'intérêt collectif de la commune
 UEa - Sous-secteurs comprenant notamment l'éclairage (commerce)

Ux - Secteur à vocation d'activités économiques, en entrée Ouest de la commune, le long de la D53A

1AUb - Secteur à urbaniser à vocation principal d'habitat, autour du projet de la MARPA, concerné par une OAP
 1AUc - Secteur à urbaniser à vocation principal d'habitat, à l'est du village, concerné par une OAP
 1AUd - Secteur à urbaniser à vocation d'activités économiques en entrée Ouest de la commune, concerné par une OAP

A - Secteurs agricoles, à protéger en raison du potentiel agricole, biologique ou économique des terres agricoles.
 At - Secteur de taille et de capacité d'accueil limitée (STECAL) - Château des Ramiers.

N - Secteurs naturels d'Allex, à protéger pour leur caractère d'espace naturel.



Légende

Zonage du PLU

- Zones du PLU
- Espaces Boisés Classés
- Emplacements Réservés
- Secteurs d'OAP
- Patrimoine remarquable
- Bâtiment pouvant changer de destination

Aléas inondation

- Bande de sécurité des affluents
- Zone de sécurité de la Drôme
- aléa faible
- aléa moyen
- aléa fort
- Aléa inondation par ruissellement et débordement du Canal du Moulin

Marges de recul par rapport aux voies départementales

- Marge de recul par rapport aux habitations
- Marge de recul par rapport aux autres constructions
- Largeur de plate-forme

Servitudes d'utilité publique

- AS1 : Périmètre de protection immédiate des eaux potables et minérales
- AS1 : Périmètre de protection rapprochée des eaux potables et minérales
- AS1 : Périmètre de protection éloignée des eaux potables et minérales
- TMD : Zones de danger autour des canalisations de Transport de Matières Dangereuses
- IS : Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et de distribution de gaz

0 100 200 m

DEPARTEMENT DE LA DRÔME
Commune d'ALLEX

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

PLAN DE ZONAGE

Modification simplifiée n°1

Vu pour être annexé à la délibération d'approbation du conseil communautaire en date du 11/03/2020

ECHELLE : 1:4 000	Viège		
Prescription du PLU par délibération 9 Novembre 2009	Arrêt du projet de PLU 20 Septembre 2016	Approbation du PLU	